

**DÉCISION SUR L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION
DE L'UNION AFRICAINE POUR LA PÉRIODE 2014-2017**

Doc. EX.CL/751(XXII)ii

Le Conseil exécutif,

1. **PREND NOTE** du rapport de la Présidente sur l'élaboration du Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine pour la période 2014-2017 ;
2. **DEMANDE** à la Commission de :
 - i) continuer à travailler en étroite collaboration avec le Comité des Représentants permanents (COREP) et son Sous-comité des conférences et programmes dans l'élaboration du Plan ;
 - ii) présenter le projet de Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine pour la période 2014-2017 à la session extraordinaire du Conseil exécutif, pour examen ;
 - iii) respecter la décision du Conseil exécutif sur le nouveau calendrier du budget et soumettre le Budget de l'UA pour l'exercice 2014 dans les délais fixés.